

Trois riches tombes du VI^e siècle sur le site de « La Tuilerie » à Saint-Dizier (Haute-Marne)

Marie-Cécile TRUC* avec la collaboration de : Bruno BELL**, Hubert CABART***, Thomas CALLIGARO****, Svante FISCHER*****, Cécile PARESYS*****, Willy TEGEL*****, Jean-Hervé Yvenc*****

En 2002, la fouille d'un habitat du haut Moyen Âge à Saint-Dizier a entraîné la découverte de trois riches sépultures, exceptionnelles par leur aménagement et leur richesse en mobilier.

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Saint-Dizier est une commune de Champagne-Ardenne implantée dans la vallée de la Marne. Le lieu-dit *La Tuilerie* se trouve au sud-est de l'agglomération, dans un secteur récemment urbanisé. Le terrain fouillé occupe le rebord d'une terrasse, sur la rive gauche de la Marne qui coule à 100 m environ au nord et une vingtaine de mètres plus bas.

1.1. Un contexte archéologique dense

La fouille s'intègre au sein d'un secteur occupé depuis la Protohistoire et qui commence à être bien connu grâce aux fouilles menées sur les sites des *Crassés*, du *Chêne Saint-Amand* et de *La Marina*. Au total, près de huit hectares ont été fouillés (fig. 1).

Outre une occupation datée Bronze final, peu dense en vestiges, mais présente sur l'ensemble des sites, une *villa*, occupée et réaménagée entre la fin du I^{er} siècle de notre ère et la fin du IV^e ou le début du V^e, est localisée aux *Crassés*, à moins de 100 m au nord-est de *La Tuilerie*. Une partie de sa *pars urbana* a été fouillée dans les années soixante par Louis Lepage¹. Un diagnostic mené en 2004 sur cette même parcelle a permis de positionner précisément ces vestiges et d'estimer le potentiel archéologique restant à fouiller².

Par ailleurs, une nécropole mérovingienne a été repérée à quelques mètres au sud de la *villa*. Connue par des découvertes anciennes puis redécouverte à l'occasion du diagnostic de 2004, elle n'a pas encore été fouillée. Néanmoins les observations réalisées montrent qu'elle s'étend le long du haut du

versant qui domine la Marne, sur une bande large d'une vingtaine de mètres et longue d'au moins deux cents mètres. La rareté du mobilier et la présence de sarcophages permettent de proposer une datation tardive dans le haut Moyen Âge³.

Enfin deux habitats du haut Moyen Âge, très denses en vestiges, les sites du *Chêne-Saint-Amand* et de *la Marina*⁴, ont été fouillés en 1993. Occupés du VIII^e au XII^e siècle, ils ont livré, outre les structures habituelles à ce type d'habitat, des bas-fourneaux et des forges témoignant d'une activité métallurgique⁵. Un troisième site, qui se trouve à 700 m au sud-est, au lieu dit *Le Champ-Bailly* a également livré des vestiges d'habitat et d'activité métallurgique datés des VIII-IX^e siècles⁶.

1.2. L'occupation altomédiévale du site de *La Tuilerie*

Sur les quelques 8 400 m² décapés, ont été mis au jour cinq fonds de cabane, trois bâtiments sur poteaux, autant de structures de combustion, quelques greniers sur poteaux et de possibles gerbiers. Le terrain est parcouru d'est en ouest et du nord vers le sud par deux ensembles de fossés peu profonds, non datés pour l'instant.

Aucune organisation ne paraît réellement perceptible et, les vestiges se raréfiant vers le sud de la fouille, on peut penser avoir cerné la limite méridionale de l'occupation qui se poursuit vers le nord, en direction de *La Marina* et du *Chêne Saint-Amand*.

La chronologie est peu aisée à déterminer et repose pour l'instant sur de la céramique du VII^e siècle retrouvée dans des fonds de cabane⁷. Les éléments plus tardifs sont absents, aussi le site de *La Tuilerie* est-il considéré comme plus ancien que ceux du *Chêne-Saint-Amand* et de *La Marina*.

2. LE GISEMENT FUNÉRAIRE

2.1. Présentation générale

Les tombes se trouvent au centre de la zone fouillée. Les fosses sont distantes les unes des autres d'une trentaine de centimètres et sont orientées sud-ouest/nord-est, les défunts ayant la tête au sud-ouest (fig. 2).

* Archéologue, responsable de l'opération (Inrap).

** Restauration du mobilier et description technique (Atelier Bell).

*** Étude des perles et du verre.

**** Étude des incrustations en minéral et en verre et du métal (C2RMF).

***** Étude des runes.

***** Étude anthropologique (Inrap).

***** Étude du bois.

***** Inrap-CRAVO.

1. Lepage 1970.

2. Durost 2004 : 19-30.

3. Durost 2004 : 30-31.

4. Béague-Tahon, Bourdin 1993 : 29 et suiv.

5. Béague-Tahon 1993 : 73-78 ; Leroy, Merluzzo : 1998.

6. Chopelain 1993.

7. L'étude céramique a été réalisée par Marion Saurel (Protohistoire) et Anne Ahü-Delors (époque antique et haut Moyen Âge) - datations ¹⁴C en cours.

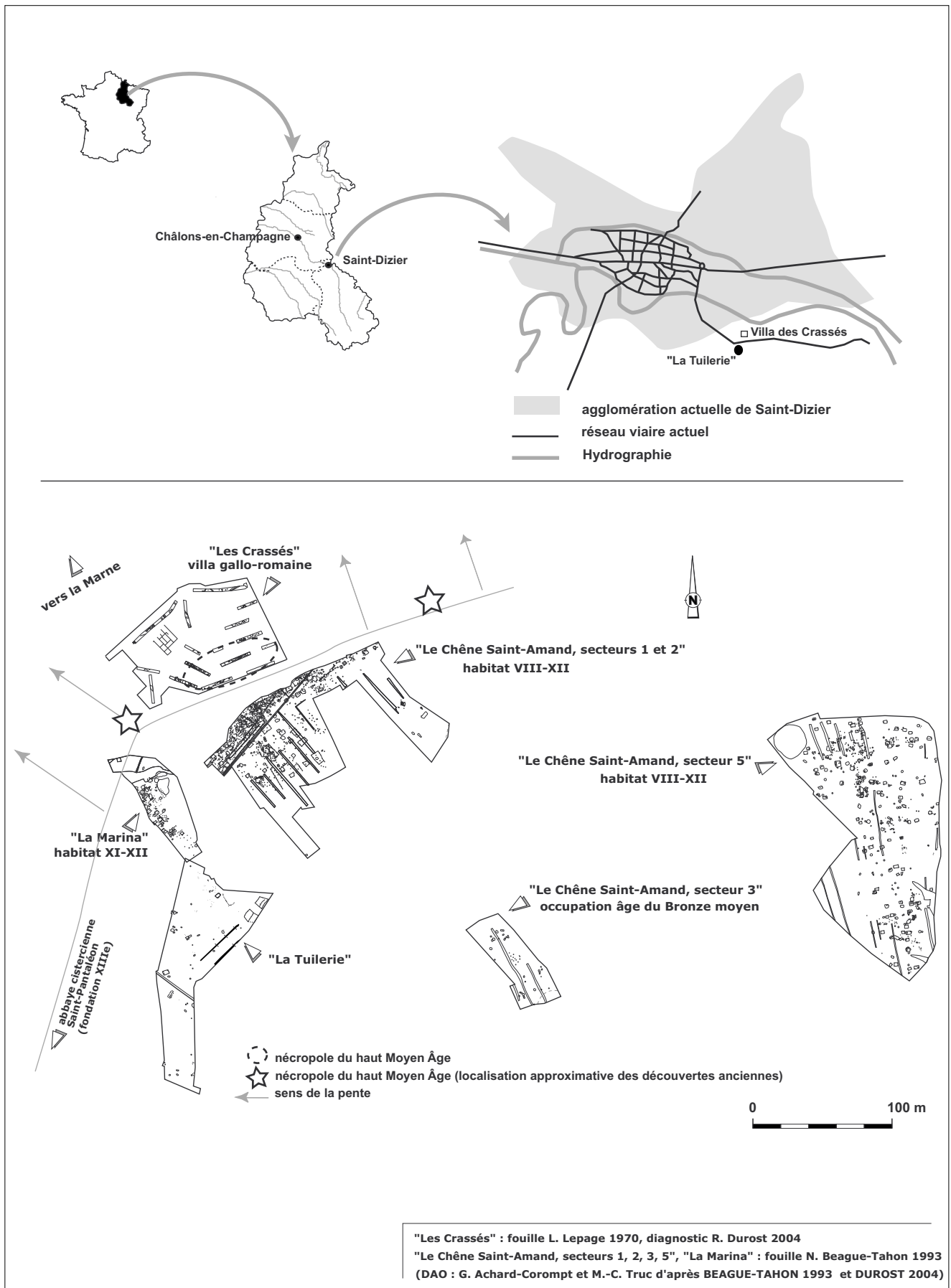


Fig. 1 : Saint-Dizier La Tuilerie. Localisation et contexte archéologique de la fouille (DAO G. Achard-Corompt et M.-C. Truc d'après Béague-Thaon 1993 et Durost 2004).

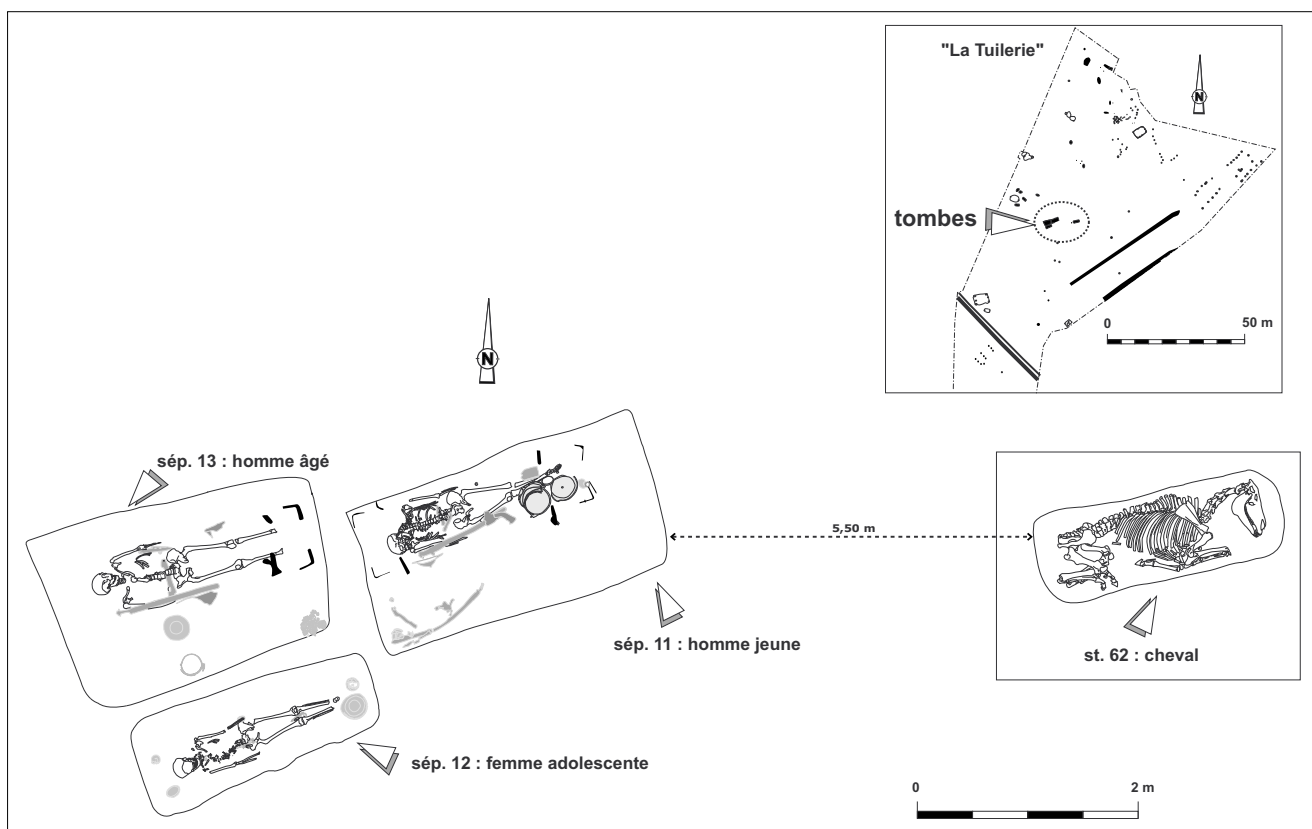


Fig. 2 : Saint-Dizier La Tuilerie. Plan du gisement funéraire (dessin C. Paresys).

Une tombe de cheval (st. 62) est située à 5,50 m vers l'est. Elle présente une orientation inversée par rapport aux sépultures humaines, la tête de l'animal se trouvant au nord-est. L'animal a été déposé dans une fosse rectangulaire mesurant $2,3 \times 0,8$ m et profonde de 0,5 m, en position repliée et contrainte, sans mobilier⁸. Ce cheval est un mâle adulte d'environ 8-10 ans en bonne santé. Les premières prémolaires présentent des traces d'usure particulière qu'on peut attribuer au port d'un mors : il s'agirait donc d'un cheval de monte. Aucun élément de harnachement n'a été repéré dans la fosse. Aussi, la présence d'un mors dans la sépulture 11 permet-elle d'émettre l'hypothèse que le cheval appartenait à cet homme⁹.

2.2. Architecture funéraire (avec la collaboration de Cécile Paresys et de Willy Tegel)

Si la tombe féminine est matérialisée par une simple fosse, les tombes masculines se présentaient comme des chambres funéraires excavées, à l'intérieur desquelles avait été déposé le cercueil.

2.2.1. La sépulture féminine (sép. 12)

Cette tombe est celle d'une adolescente en bonne santé¹⁰, inhumée en décubitus dorsal, le membre supérieur gauche et

les membres inférieurs en extension et, le membre supérieur droit reposant sur l'abdomen (fig. 3).

La fosse

De forme rectangulaire, elle mesure $2,25 \times 0,8$ m et a entamé le substrat argileux sur une vingtaine de centimètres.

Le cercueil

Des clous et des indices taphonomiques suggèrent la présence d'un cercueil rectangulaire dont la nature du bois ne peut être déterminée, les fibres repérées sur les clous n'étant pas assez bien conservées. Cependant, des traces de chêne¹¹ subsistaient au revers d'un bassin en alliage cuivreux retrouvé aux pieds de la défunte en position retournée : si elles appartiennent bien au cercueil, celui-ci, ou tout au moins son fond, était en chêne.

La longueur et la largeur du cercueil ne sont pas non plus connues, mais l'espacement entre les clous suggère une largeur minimale de 0,52 m. Par ailleurs, la distance entre les clous situés à la tête et les traces de bois du bassin métallique indiquerait une longueur de 2,20 m pour le cercueil, ce qui paraît être un module courant¹².

Position des dépôts funéraires (fig. 4)

Plus d'une centaine d'objets est répertoriée pour cette sépulture soit quatre fibules, un bracelet, une bague, un couteau, cent six perles, deux verreries, un bassin en bronze et une céramique.

8. Étude Jean-Hervé Yvinec.

9. Par ailleurs une datation ¹⁴C est en cours pour le cheval.

10. Étude anthropologique et biologique des défunts en cours d'étude par Cécile Paresys.

11. La détermination du bois a été réalisée par Willy Tegel.

12. Par exemple les cercueils de Cologne-Müngersdorf mesurent $2,3 \times 0,56$ m (sép. 105) et $2,4 \times 0,8$ cm (sép. 89) : Koch 1996 : 728.

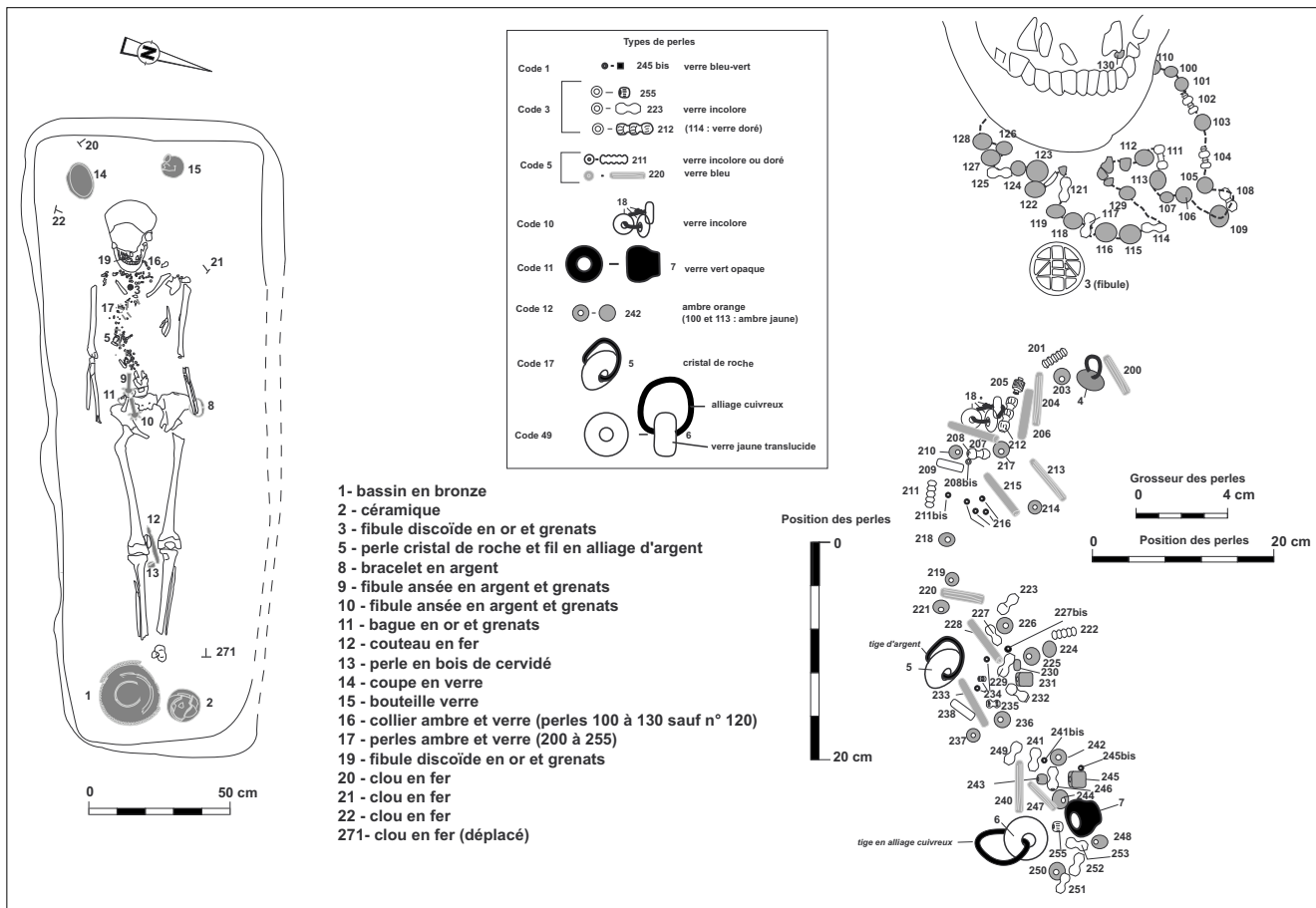


Fig. 3 : Saint-Dizier La Tuilerie. Plan de la sépulture 12 (dessin C. Paresys, H. Cabart).

La jeune fille a été inhumée habillée : la présence de vêtements est notamment accréditée par des fragments de textile entre le poignet et le bracelet, ce qui permet de supposer qu'elle portait un vêtement à manches longues. D'autres restes de tissu ont été retrouvés sur la bordure du bassin en alliage cuivreux et pourraient provenir du bas du vêtement qui devait descendre jusqu'aux pieds.

La position des bijoux montre qu'ils étaient portés lors de l'inhumation : le collier a été retrouvé autour des vertèbres cervicales ; les fibules rondes se trouvaient à hauteur du cou ; les fibules ansées étaient en avant du bassin à droite, la tête vers le bas : elles devaient fermer la tunique et peut-être participaient-elles aussi à la fixation d'une ceinture non retrouvée (en cuir ?) et de la châtelaine (également en cuir ou autre matériau périssable). L'existence de cette dernière est attestée par la présence d'un couteau (n° 12) et d'une perle en bois de cervidé (n° 13), retrouvés entre les genoux. La bague (n° 11) était à droite en avant du coxal, entre les 2^e et 3^e métacarpiens droits. Même si les ossements de la main n'étaient pas intégralement conservés à cet endroit, elle était très vraisemblablement portée à la main droite. Enfin le bracelet (n° 8) était passé autour de l'avant-bras gauche, à hauteur du poignet.

L'interprétation de la soixantaine de perles trouvée sur le thorax n'est pas résolue : étaient-elles cousues sur le vêtement à la manière d'un plastron, ou ornaient-elles un tissu ou un sac déposé sur la défunte ?

La vaisselle était vraisemblablement déposée sur le cercueil, comme l'atteste le basculement des deux verrieres (coupe n° 14 et bouteille n° 15), retrouvées à la tête de la défunte, ainsi que celle de la céramique (n° 2) située aux pieds.

L'interprétation de la position originelle du bassin en alliage cuivreux (n° 1) est en revanche plus délicate. Il a été retrouvé sur le pied droit de la défunte, à plat, en position retournée. Seule le faible basculement de la céramique située à quelques centimètres au nord et le fait que le bassin d'une des sépultures masculines (sép. 11) ait été posé sans doute possible sur le cercueil, nous permettent de supposer que c'était également le cas pour la tombe féminine.

2.2.2. Les sépultures masculines (sép. 11 et 13) (fig. 5 et 6)

Ce sont des inhumations de type Morken, c'est-à-dire des chambres funéraires excavées, pourvues d'un coffrage et dans lesquelles le défunt a été placé dans un cercueil ou lit funéraire déposé contre la paroi nord. La partie sud de la chambre est réservée aux offrandes alimentaires et au dépôt d'armes et objets divers¹³.

Faute de vestige conservé, la matérialisation en surface des chambres de Saint-Dizier n'est pas connue. On constate

13. Stein 1993 : 6.

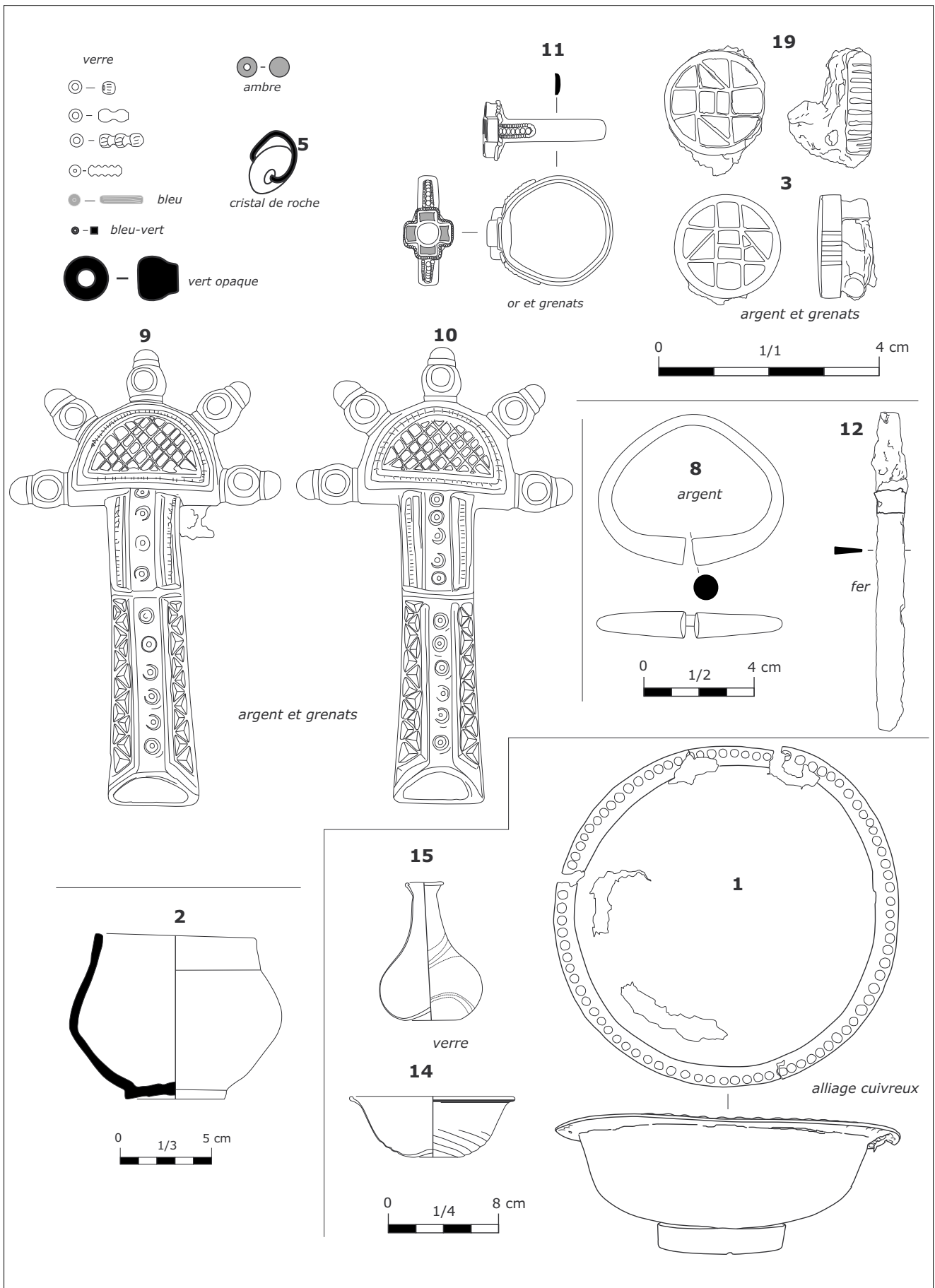


Fig. 4 : Saint-Dizier La Tuilerie. Principaux objets de la sépulture 12 (dessin S. Culot, H. Cabart, A. Abü-Delors).

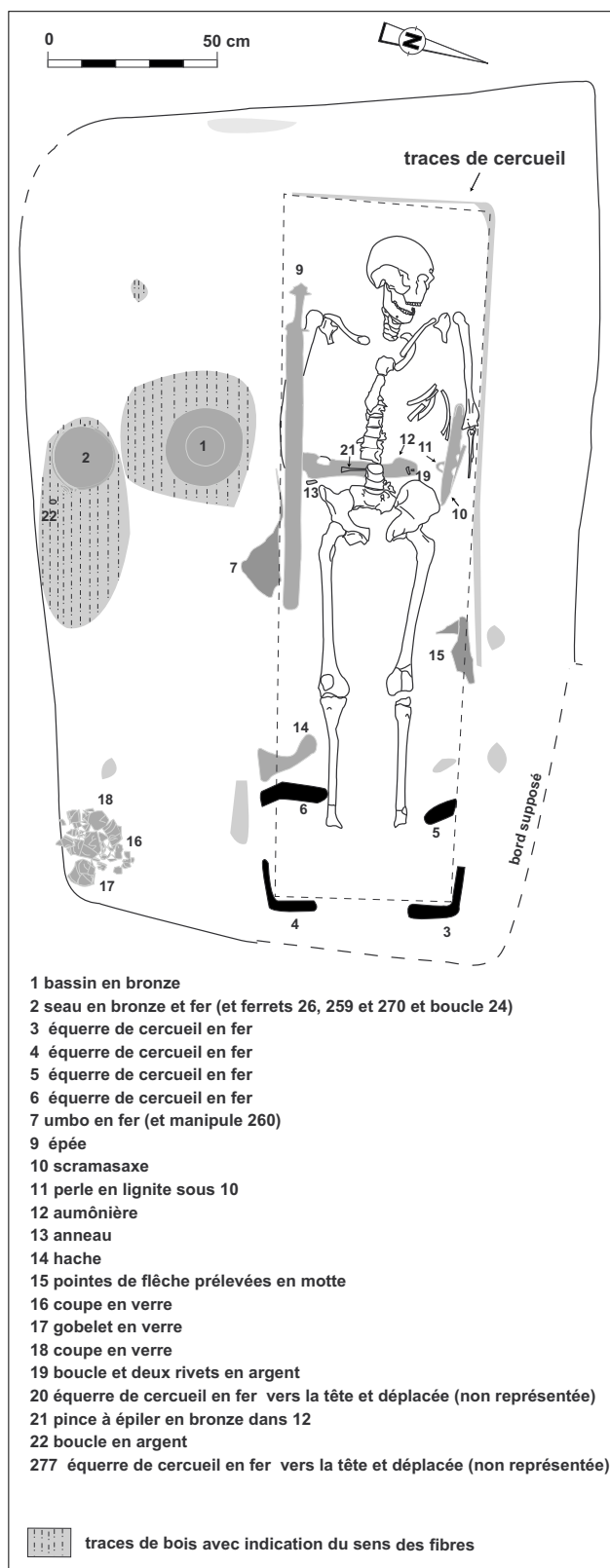


Fig. 5 : Saint-Dizier La Tuilerie. Plan de la sépulture 11 (dessin C. Paresys).

seulement que l'habitat postérieur a respecté, volontairement ou non, ce lieu.

La sépulture 11 est celle d'un homme plutôt jeune de moins de 30 ans et en bonne santé. L'individu de la sépulture

13 est un homme âgé d'une cinquantaine d'années souffrant de pathologies diverses et d'arthrose. Tous deux étaient en décubitus dorsal, les membres supérieurs et inférieurs en extension.

La chambre funéraire

Les fosses sont des creusements rectangulaires, à bords droits et fond plat, mesurant $2,7 \times 1,5$ m environ et profondes dans le substrat de 80 cm environ.

Ces chambres étaient fermées par un couvercle, comme l'atteste le sédiment organique qui tapissait le sommet de la fosse de la sépulture 11. Faute de restes organiques bien conservés, on ne peut cependant se faire une idée de l'aspect du couvercle ni de la disposition des planches¹⁴.

Les traces sombres et fibreuses repérées contre les parois méridionale et orientale de la sépulture 11 révèlent également la présence d'un coffrage en bois. Ces traces n'ont pas été vues sur les autres parois, mais par comparaison avec d'autres exemples dont le plus connu est la tombe de Morken¹⁵, on peut logiquement supposer que tous les côtés de la chambre étaient garnis de bois.

Le plancher de la chambre 13 était très bien conservé sur près d'un mètre carré, dans la moitié sud de l'excavation. Le sens des fibres montre que les planches étaient disposées selon l'axe longitudinal de la chambre. Aucune trace de plancher n'a été repérée dans la sépulture 11, mais peut-être faut-il imputer cette absence aux aléas de conservation, le plancher de la sépulture 13 n'ayant été conservé qu'au contact des objets métalliques.

Le bois du couvercle et des parois n'était pas assez bien conservé pour permettre une détermination de l'essence utilisée. Le plancher était en chêne¹⁶ et l'on peut supposer l'usage de cette essence pour le reste des chambres, celle-ci étant généralement privilégiée pour le bois d'œuvre.

Le cercueil

Les défunts ont été inhumés dans un cercueil déposé contre la paroi nord de la chambre. Outre les indices taphonomiques, la présence de ce contenant est matérialisée par un fragment de cercueil en chêne (paroi verticale et fond), retrouvé dans la sépulture 11.

Ils étaient pourvus d'équerres en fer qui maintenaient les angles ainsi que le couvercle et qui étaient fixées au bois avec de gros clous. Le bois retrouvé à leur revers est également du chêne : on peut en déduire que l'ensemble du cercueil était en chêne, couvercle y compris.

En revanche, aucun élément de fixation n'a été observé entre les parois verticales et le fond du cercueil (sép. 11). Cette observation menée sur le terrain n'a pu être approfondie en laboratoire, étant donné le mauvais état du prélèvement. Il semble cependant évident que les parois verticales et le fond du cercueil n'étaient maintenus ni par des équerres

14. À Erstein, par exemple, elles sont disposées dans le sens de la longueur : Guillaume, Rohmer, Waton 2004 : 19-20. À Klepsau, en revanche, elles étaient dans le sens de la largeur : Koch 1990 : 30 et 40.

15. Böhner 1959 : 9.

16. Information Willy Tegel.

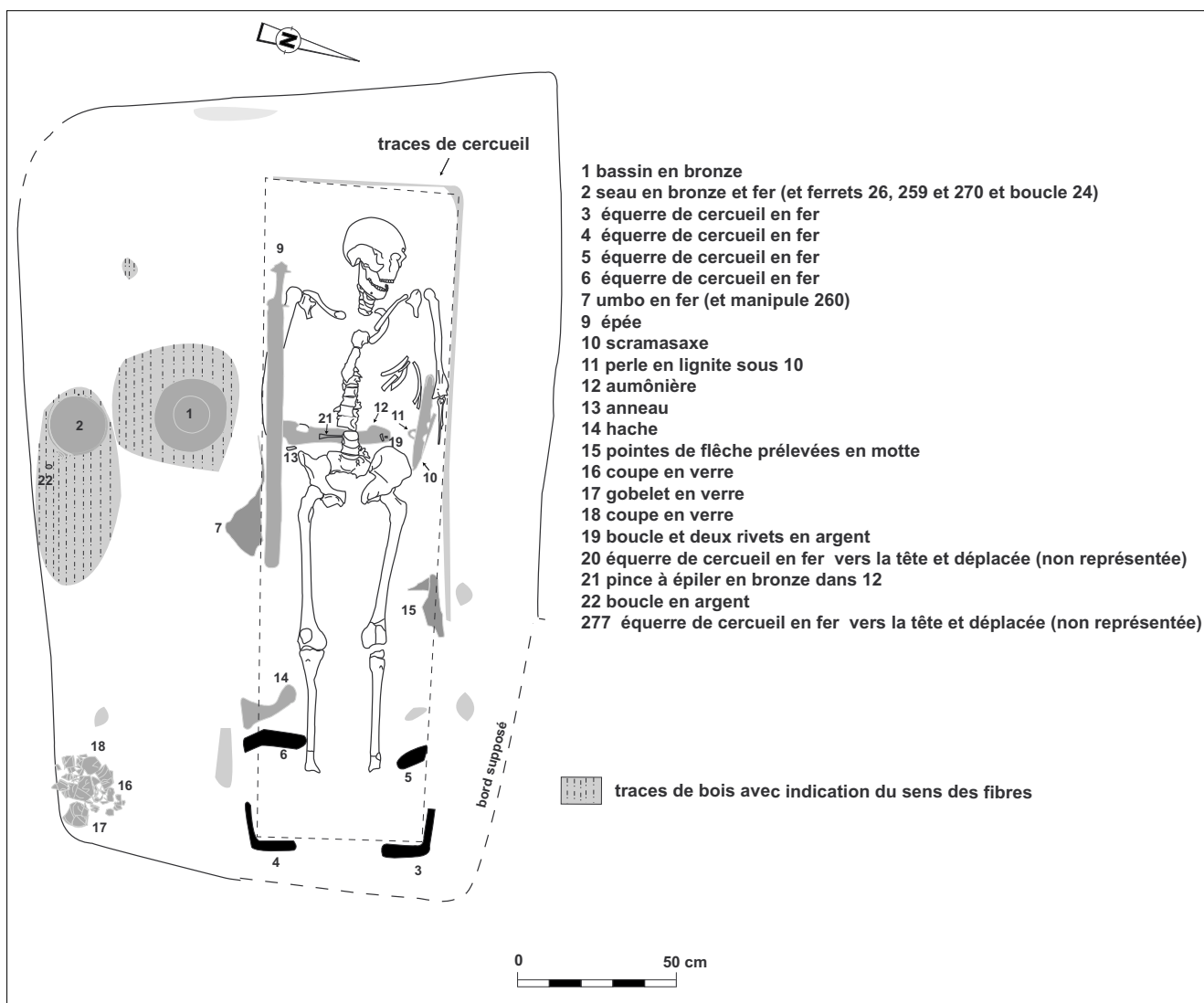


Fig. 6 : Saint-Dizier La Tuilerie. Plan de la sépulture 13 (dessin C. Paresys).

métalliques, ni par des clous et qu'il faille envisager un mode de fixation non métallique (avec des chevilles par exemple).

Ces cercueils affectaient une forme rectangulaire et, si l'on se fonde sur la position des équerres qui semble avoir peu varié depuis leur enfouissement, ils étaient de dimensions comparables : $2,10 \times 0,6$ m pour la sépulture 11 et $2,05 \times 0,6$ m pour la sépulture 13. Le sens des fibres du bois sur les équerres montre une disposition longitudinale pour les grands côtés et transversale pour les petits côtés. Ceci indique que les planches du cercueil étaient disposées horizontalement, ce qui est conforme au schéma le plus courant.

Présence d'une structure en bois au pied du cercueil de la sépulture 11 ?

Des traces sombres de bois, délimitant un quadrilatère d'une surface intérieure de $0,15$ m², ont été repérées au pied du cercueil, 50 cm plus bas que le niveau d'apparition de la chambre funéraire, soit environ 40 cm au-dessus du fond de la fosse. D'après leur position en altitude, elles ne correspondent ni au couvercle de la chambre, ni à son plancher. Aussi

serions-nous tentés de les interpréter comme les restes d'une structure en bois de type coffre, coffrage ou caisson, qui devait contenir des offrandes non retrouvées lors de la fouille. Des aménagements comparables ont été observés dans les tombes 4 de Klepsau et 319 de Lavoye¹⁷.

Position des dépôts funéraires (fig. 7 et 8)

Une vingtaine d'objets ont été retrouvés dans chaque tombe masculine. Chacune contenait à peu de chose près le même type de mobilier. Tous les accessoires vestimentaires et armes n'étaient pas portés à l'inhumation, certains ayant été simplement déposés, même s'il faut reconnaître que la distinction n'est pas toujours aisée.

Les boucles de ceinture ont été retrouvées en avant du bassin, ce qui laisse penser que les ceintures étaient sans doute passées autour de la taille des défunts. Si le scramasaxe de la sépulture 11 semble avoir été en position fonctionnelle, la poignée à

17. Joffroy 1974 : 100.

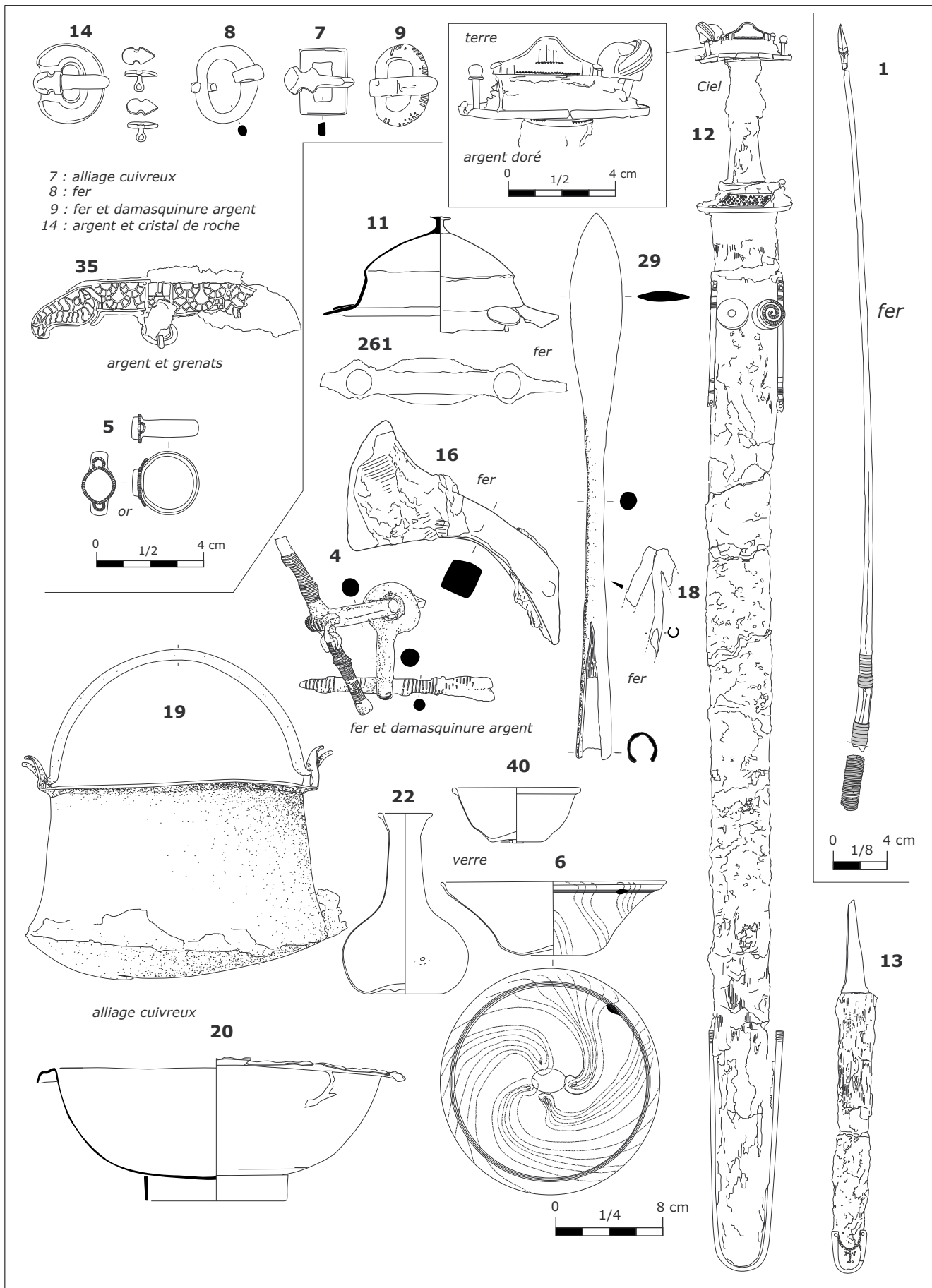


Fig. 7 : Saint-Dizier La Tuilerie. Principaux objets de la sépulture 11 (dessin S. Culot, H. Cabart).

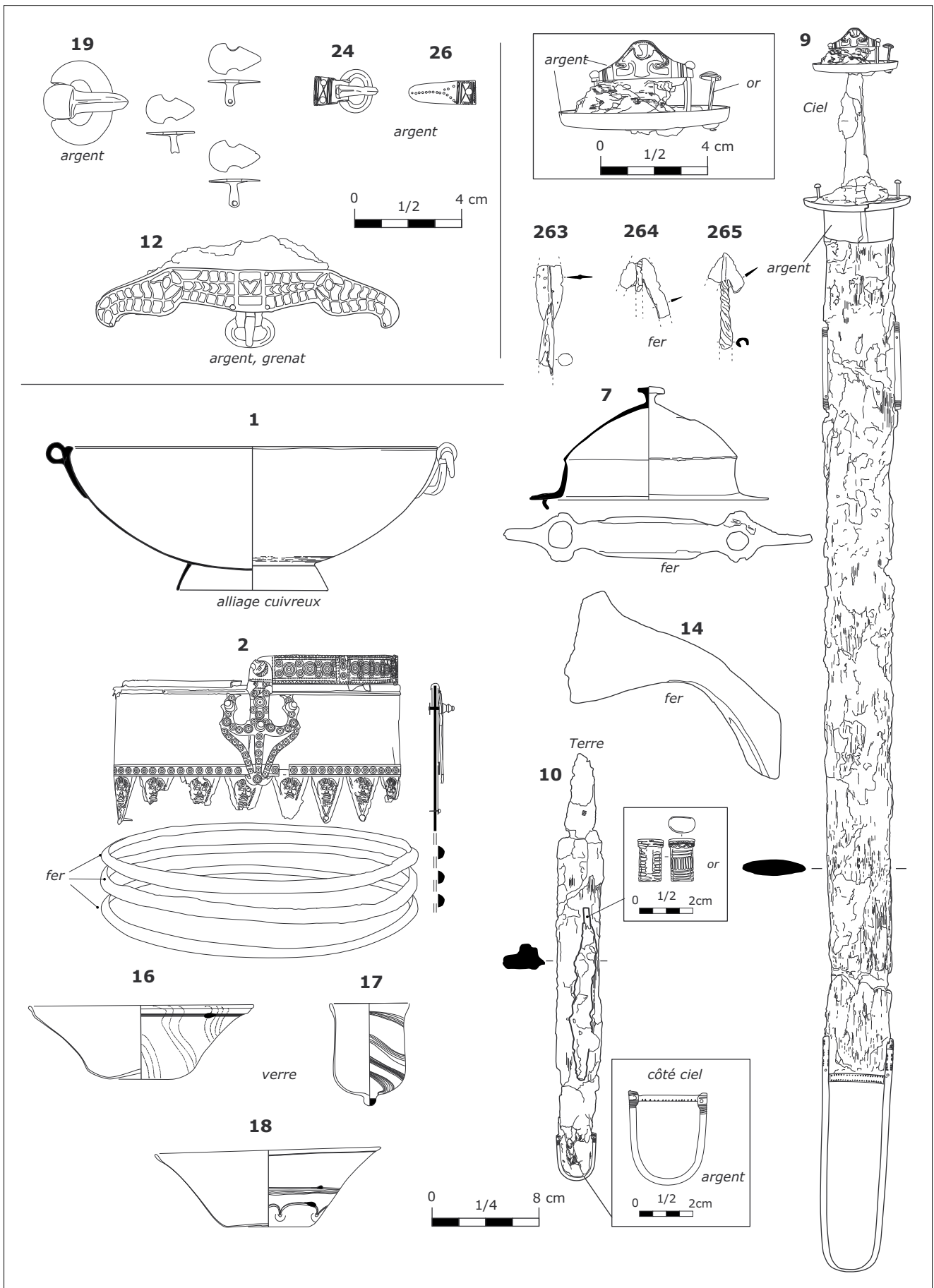


Fig. 8 : Saint-Dizier La Tuilerie. Principaux objets de la sépulture 13 (dessin S. Culot, H. Cabart).

hauteur de la ceinture, celui de la sépulture 13, avait intentionnellement été posé sur le corps, la boulerolle tournée vers la tête. Cette position inversée a déjà été repérée sur d'autres sites, comme à Erstein¹⁸ et à Niederstotzingen¹⁹. Les épées, quant à elles, avaient été déposées contre l'épaule droite des défunts.

Tous les autres objets (armes et vaisselle) ont été trouvés à l'extérieur du cercueil. Les boucliers et les haches avaient été posés contre la paroi sud, puis ont basculé vers l'intérieur lors de l'effondrement du cercueil.

Les divergences de position des dépôts entre les deux tombes concernent surtout l'emplacement de la vaisselle :

– dans la sépulture 11, le chaudron (n° 19), le bassin (n° 20) et la bouteille (n° 22) avaient été placés sur le cercueil, à hauteur des pieds, comme l'attestent le basculement de ces objets et les indices d'affaissement relevés en fouille. Dans l'angle sud-ouest de la chambre, avait été déposée, retournée, une coupe en verre, vraisemblablement en hauteur²⁰ (n° 6). L'angon (n° 1) et la lance (n° 29) avaient été disposés sur le couvercle de la chambre funéraire, les pointes vers l'ouest. Enfin, sur le fond de la chambre, toujours dans la moitié sud, se trouvaient les mors et divers boucles et anneaux, dans une zone riche en traces organiques autre que du bois, laissant supposer la présence d'autres dépôts non conservés : étoffes et objets en cuir etc.

– dans la sépulture 13, aucun objet ne semble avoir été mis sur le cercueil, la moitié sud de la chambre ayant été privilégiée pour les dépôts. Le bassin (n° 1) et le seau (n° 2) se trouvaient sur le plancher de la chambre funéraire, le premier en position retournée. Dans le remplissage terreux du second, des ferrets et boucles de chaussures ont été retrouvés à des hauteurs variables, permettant de supposer qu'ils avaient été posés sur le seau. Enfin, les verreries (n° 16, 17 et 18) ont été retrouvées effondrées dans l'angle sud-est de la chambre.

2.3. Le mobilier

(avec la collaboration de Bruno Bell, Thomas Calligaro, Svante Fischer, Hubert Cabart)

2.3.1. Les bijoux

Excepté la bague (n° 5) de la sépulture 11, tous ces objets proviennent de la tombe féminine (fig. 3).

Les fibules ansées asymétriques (n° 9 et 10)

Elles sont en argent moulé doré (longueur 8,3 cm). Leur tête semi-circulaire porte un décor quadrillé et se prolonge par cinq digitations incrustées chacune d'un grenat circulaire. Une ligne d'ocelles est imprimée sur la partie argentée du pied et la partie dorée est ornée d'un décor géométrique triangulaire. L'extrémité du pied, trapézoïdale, est incrustée d'un grenat semi-circulaire. Tous les grenats sont des almandins calciques provenant d'Inde²¹. Au revers, on observe une fixation en fer très corrodée.

Ces fibules appartiennent au type I 3341 défini par A. Koch²², qui fut en vogue dans le second quart du VI^e siècle, soit de 520 jusque vers 550²³ et dont les exemplaires ont principalement été retrouvés entre Seine, Rhône et Rhin, en régions franque et alamane²⁴.

Les fibules discoïdes (n° 3 et 19)

Ces deux fibules rondes sont en argent (diamètre n° 3 : 2 cm – n° 19 : 1,8 cm). Elles présentent un décor cloisonné avec insertion de grenats (de même provenance que ceux des fibules ansées) posés sur des paillons dorés estampés d'un très fin motif carré à 20 lignes/cm.

Elles appartiennent au groupe A6 défini par Kathrin Vielitz²⁵, en usage de la seconde moitié du V^e siècle jusque dans le courant du VI^e siècle²⁶. Leur aire de répartition, située entre Seine et Rhin, est limitée au sud par le massif alpin.

Cette mode du port de quatre fibules – deux ansées au bassin et deux petites dans la partie supérieure du corps – se répand dans le monde mérovingien au VI^e siècle entre Grande-Bretagne et Hongrie et semble concerner avant tout les femmes d'un certain rang social²⁷.

Le bracelet (n° 8)

C'est un bracelet massif en argent, ouvert aux extrémités évasées, au diamètre extérieur de 6,5 cm. Il correspond au type Wührer A.2.1 dont la diffusion géographique est, à quelques exceptions près, cantonnée entre Seine et Rhin²⁸. Dans la *Chronologie normalisée*, cet objet appartient au type 337 et est surtout utilisé durant la phase MA1²⁹.

Le collier³⁰

Il est formé de vingt-deux grains d'ambre ovoïdes de type 12³¹ et de huit perles doubles en verre transparent de type 3 (dont une dorée)³². Même si le collier paraît avoir glissé vers la gauche après l'enfouissement, les perles ne semblent pas mélangées. Aussi, une proposition de restitution de son aspect originel peut-elle être émise : il serait composé de groupes de deux ou trois perles en ambre, disposés en alternance avec une perle en verre. La perle en verre doré se trouvait vers le milieu du collier, la mettant ainsi en valeur.

Les perles sur le thorax³³

Ces soixante-dix perles ont été retrouvées sur le côté gauche du thorax, selon une ligne courant du cou jusqu'aux hanches. Elles se composent de dix-neuf grains d'ambre de

18. Guillaume, Rohmer, Waton 2004 : 53.

19. Menghin 1983 : 49.

20. L'ensemble de la coupe a été retrouvé sur le fond de la chambre, en position retournée, cassée, les fragments en connexion à l'exception de deux tessons situés à quelques centimètres vers l'est, qui eux étaient en position non retournée : la coupe a dû tomber d'une certaine hauteur et devait donc être posée à l'origine sur un meuble ou un objet en matériau périssable.

21. Calligaro 2005 : 4.

22. Koch 1998 : 111-113.

23. Koch 1998 : tome 2, tableau I, n° 13.

24. Koch 1998 : cartes 10 et 32.

25. Vielitz 2003 : 31.

26. Vielitz 2003 : 70-71.

27. Martin 2000 : 230.

28. Wührer 2000 : 16.

29. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 54.

30. D'après une étude réalisée par Hubert Cabart.

31. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 42.

32. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 42.

33. D'après une étude réalisée par Hubert Cabart.

type 12 et de cinquante-deux perles se répartissant dans les types 1, 3, 5, 10 et 11³⁴.

Cet ensemble de perles, ainsi que le collier, se rattachent aux parures de type 1, n° 374³⁵ daté du milieu du V^e jusqu'au premier tiers du VI^e siècle au moins (phases PM-MA1)³⁶.

La bague (n° 11)

C'est une bague à jonc de section plate aux épaules ornées de filigranes en or. La tête cruciforme est entourée d'un filigrane d'or et porte un décor cloisonné de quatre grenats rectangulaires. Ces grenats, là aussi des almandins originaires d'Inde³⁷, entourent une cavité centrale en or circulaire qui ne présente aucune trace de sertissage mais qui pouvait à l'origine comporter une pierre ou autre garniture non conservée. L'analyse de l'or des cloisons a révélé un alliage de la composition suivante : 90,3 % d'or, 8,7 % d'argent et 0,7 % de cuivre. Des traces d'étain (environ 0,04 %) ont été relevées³⁸.

La bague de la sépulture 11 (n° 5)

Elle est à jonc de section semi-circulaire aplatie et à tête plate rapportée, de forme ovale, entourée d'un filigrane et ne portant aucun décor sur le dessus. Les épaules sont ornées d'un filigrane de forme semi-circulaire.

2.3.2. Les armes (sép. 11 et 13)

Les épées

Les deux épées ont été retrouvées dans leur fourreau en bois d'aulne. Elles sont longues de 91 (sép. 11) et 93 cm (sép. 13).

Sépulture 11 : le pommeau pyramidal est en argent doré, ses faces sont ornées d'un décor de triangles niellés. La face inférieure³⁹ est gravée d'une inscription runique dont la transcription, due à Svante Fischer, donnerait « alu », qui peut être traduit par « croissance » ou « pouvoir »⁴⁰. Le pommeau est prolongé par deux anneaux non mobiles en argent doré, passés l'un dans l'autre.

Le tiers supérieur du fourreau est orné de deux appliques cylindriques, l'une en ivoire, l'autre en pierre surmontée d'un motif en or enroulé⁴¹. Appelés aussi perles d'épées (*Schwertperlen*) par W. Menghin⁴², ces appliques qui peuvent être de matériaux divers (verre, ambre, cristal de roche, craie, écume de mer etc.) seraient issues d'une tradition orientale progressivement diffusée vers 500 en Europe centrale et en Angleterre sous la poussée hunnique⁴³. Les auteurs s'accordent à leur conférer un rôle prophylactique d'autant plus qu'elles

sont souvent fabriquées avec des matériaux connus pour de telles propriétés⁴⁴.

Sépulture 13 : le pommeau pyramidal est en argent. Sa face supérieure⁴⁵ présente un décor en style animalier I constitué de trois chefs d'oiseau gravés, disposés en triangle et dont quelques exemples sont connus par ailleurs, notamment en Grande-Bretagne⁴⁶. Il porte une échancrure destinée à recevoir un anneau⁴⁷.

La morphologie des épées permet de les placer dans le groupe C des épées à anneaux de W. Menghin⁴⁸ et qui est daté des années 530-570. Concernant les anneaux, l'interprétation admise aujourd'hui est qu'ils symboliseraient un lien d'homme à homme⁴⁹. Les tombes les plus riches, notamment royales, n'en possèdent pas, ce qui montre que l'anneau était réservé à une élite, certes, mais dépendant d'une autorité plus haute⁵⁰. Il existe d'ailleurs des exemples de décors estampés ornant des casques ou des gobelets métalliques, montrant des hommes armés porteurs d'épées à anneau⁵¹. Certains de ces anneaux ont été fixés à des pommeaux qui visiblement n'avaient pas été conçus à l'origine pour en recevoir. Inversement, des pommeaux portent la trace d'un anneau disparu : celui-ci a été soit perdu, soit plutôt rendu à la fin du contrat ou à la mort de son possesseur⁵², ce qui pourrait être le cas pour la sépulture 13 de Saint-Dizier.

L'angon (sép. 11, n° 1)

Cet angon en fer, aux ailerons non conservés, est de type à languettes et viroles (longueur conservée 1,14 m). La pointe pyramidale, non étranglée et de section losangique, est damasquinée d'une feuille en alliage cuivreux. Les restes de bois prélevés dans la douille ont montré que la hampe était en frêne, bois dur et élastique utilisé de façon classique pour les armes de jet.

L'angon de Saint-Dizier correspond au groupe C de Von Schnurbein⁵³ et aux types 75 ou 76 de la *Chronologie normalisée* (phases MA1-MA2)⁵⁴. Ce type d'objet est retrouvé dans l'aire franque essentiellement, entre Seine et Rhin⁵⁵.

La lance (sép. 11, n° 29)

Ce fer de lance est de longue taille (L > 36 cm), à flamme courte (L flamme < à L/2) et à douille ouverte. La hampe était également en frêne. Cette arme, qui correspond au type A4 de Kurt Böhner⁵⁶ et au type 33⁵⁷ de la *Chronologie nor-*

34. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 42.

35. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 43.

36. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 55.

37. Calligaro 2005 : 4.

38. Calligaro 2005 : 12.

39. C'est-à-dire le côté qui était tourné vers la terre à la fouille.

40. Il s'agit de la première inscription runique mérovingienne provenant d'une sépulture masculine en France. Jusqu'à présent une dizaine de sépultures masculines avec des inscriptions runiques sont recensées en Allemagne, France et Pays-Bas : Fischer 2004 : 266-317, Fischer 2005 : 261, 263, Fischer *et alii* 2007 : 102-108.

41. Elles sont situées sur la face côté ciel.

42. Menghin 1983 : 142.

43. Werner 1956 : 26-37 – Evison 1967 : 64 – Menghin 1983 : 142-143.

44. Evison 1967 : 64.

45. Côté ciel, tel que l'objet a été trouvé en fouille.

46. Par exemple à Sarre (Kent), sépulture 88 : Evison 1967 : 133 et fig. 10.

47. Fischer *et alii* 2007 : 109-112.

48. Menghin 1983 : 36-40.

49. Périn 1972 : 58.

50. Evison 1967 : 63 – Périn 1972 : 58.

51. Steuer 1987 : 203-204.

52. Evison 1967 : 63.

53. Von Schnurbein 1987 : 411-412.

54. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 15 et 29.

55. Von Schnurbein 1987 : 419.

56. Böhner 1958 : volume 1, 148.

57. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 25 et 52.

malisée, a été utilisée de la seconde moitié du V^e au début du VII^e siècle (phases MA1-MA3)⁵⁸.

Les haches (sép. 11, n° 16 ; sép. 13, n° 14)

Ces haches profilées ou francisques comportaient un manche en frêne. Elles correspondent au type 2 de la *Chronologie normalisée* et sont attestées à partir de 440 jusqu'à 470/530⁵⁹.

Les boucliers (sép. 11, n° 11 ; sép. 13, n° 7)

Des boucliers n'ont été retrouvés en fait que les umbos et des fragments des manipules. Les umbos sont constitués d'une calotte conique en tôle de fer surmontée d'une pointe se terminant en disque plat.

Les traces de bois conservées sur les manipules et au revers des umbos prouvent que l'essence utilisée pour le bouclier était du peuplier. Ces umbos appartiennent au type I de Böhner⁶⁰ et au type II de Hübener⁶¹. Ce type de bouclier est utilisé de 470 jusqu'à 570, voire 610⁶².

3.2.10. Les pointes de flèche

(sép. 11, n° 18 ; sép. 13, n° 263 à 267)

Une seule pointe de flèche, incomplète, a été retrouvée dans la tombe 11. Dans la sépulture 13, au moins trois individus fragmentaires – cinq au maximum – ont été identifiés. Comme pour les autres armes de jet retrouvées à Saint-Dizier, les hampes étaient en frêne.

Ces flèches sont de trois types :

- tige à douille et à flamme barbelée ;
- tige à douille et à flamme foliacée ;
- tige de section pleine torsadée et à flamme barbelée.

Elles correspondent aux types 24, 27 et 28 de la *Chronologie normalisée* et sont datées de 400 jusqu'à 610⁶³.

Les scramasaxes (sép. 11, n° 13 ; sép. 13, n° 10)

Ces petits scramasaxes de type « grand couteau » ont une lame triangulaire enchâssée dans un fourreau en aulne, se terminant par une bouterolle en argent. Le scramasaxe de la tombe 11 (avec une lame longue de 20,5 cm) appartient au type 57 de la *Chronologie normalisée*, utilisé surtout durant les phases MA2-MA3. Celui de la tombe 13 (longueur lame 25,5 cm) peut être considéré comme un exemple de transition entre les groupes 57 et 58, ce dernier type étant plutôt caractéristique de la phase MA3 (même s'il est en usage durant les phases antérieures et postérieures)⁶⁴.

2.3.2. Accessoires vestimentaires et objets divers

(sép. 11 et 13)

Les couteaux

(sép. 11 n° 275 ; sép. 12, n° 12 ; sép. 13, n° 10b)

Les couteaux des sépultures 11 (longueur de la lame 11 cm) et 12 (longueur lame au moins 8 cm) sont longs et

fins, leur dos est plat, la lame étroite et droite. Le premier faisait partie du contenu de l'aumônière, le second devait être relié à la ceinture par un lien.

Celui de la sépulture 13, (longueur de la lame 11 cm), trouvé au revers du fourreau du scramasaxe, comportait un pommeau en tôle d'or ornée de filigranes. D'après J. Werner, les couteaux à pommeau en or apparaissent dans la seconde moitié du V^e siècle, voire au tournant du VI^e, pour atteindre leur apogée dans la première moitié du VI^e siècle. Ils ont été retrouvés principalement entre Seine et Rhin, avec des prolongements jusqu'en territoire alaman⁶⁵.

Les boucles de ceinture

Les deux boucles retrouvées à hauteur de la taille des défunts sont ovales, à ardillon scutiforme et accompagnées de rivets également scutiformes. La première est en cristal de roche (sép. 11, n° 19), la seconde en argent (sép. 13, n° 14). Elles sont caractéristiques du type A6 de Böhner⁶⁶ et sont datées de la fin du niveau II et du niveau III, ce qui correspond aux phases 2^e moitié MA1-à MA3. Elles sont toutefois rares avant le second quart du VI^e siècle⁶⁷.

La sépulture 11 a livré trois autres boucles disposées dans l'angle sud-ouest de la chambre funéraire. La première (n° 9), ovale et à ardillon droit, est en fer damasquiné d'argent. Elle correspond au type A1 de Kurt Böhner qui la date des niveaux II-III⁶⁸ (V^e jusqu'au début du VI^e siècle). La seconde (n° 7) est en alliage cuivreux. De forme rectangulaire aux bords biseautés, elle comporte un ardillon scutiforme. D'un type récent, elle date des phases MA2-MA3⁶⁹. La troisième (n° 8), en fer, de forme ovale, est trop incomplète pour pouvoir être étudiée plus finement.

Les petites boucles de chaussure

Les deux boucles en argent (sép. 13, n° 22 et 24), quasi identiques, comportent une plaque trapézoïdale ornée de lignes transversales et d'une croix. Elles ont été trouvées dans le seau avec trois ferrets en argent (sép. 13, n° 26, 259 et 270). Difficiles à dater, tous ces accessoires vestimentaires se retrouvent durant une grande partie de la période mérovingienne, de la fin du V^e siècle jusque dans le courant du VII^e⁷⁰.

Le peigne (sép. 11, n° 21)

Ce peigne (longueur 17,4 cm) composite en os et à double rangée de dents était glissé dans un étui de même matière comportant des traces de polychromie rouge. Le décor du peigne et de l'étui se compose essentiellement de lignes gravées et de cercles ocellés. Le champ central du peigne est percé d'une série de quadrilobes ajourés.

Les peignes à décor ajouré sont rares pour le haut Moyen Âge et, en 1995, Michel Petitjean⁷¹ n'en avait recensé que

58. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 52.

59. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 23 et 52.

60. Böhner 1958 : volume 1, 148 ; volume 2, tableau 34.

61. Hübener 1989 : 88-90.

62. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 52.

63. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 24 et 52.

64. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 27 et 52.

65. Werner 1968 : 653.

66. Böhner 1958 : tome 1, 23 ; tome 2, pl. 35.

67. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 52.

68. Böhner 1958 : tome 1, 23.

69. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 52.

70. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 53.

71. Petitjean 1995 : 165.

quatorze dont certains, comparables à celui de Saint-Dizier, proviennent de l'Italie lombarde du début du VI^e siècle.

Les aumônières (sép. 11, n° 35 ; sép. 13, n° 12)

Ces deux fermoirs sont constitués d'un boîtier en fer décoré par un cloisonné en or, serti de grenats d'origines différentes pour chaque objet (almandins d'Inde pour la sépulture 11 et pyraldins de Ceylan pour la sépulture 13)⁷². Les grenats reposent sur des paillons, en argent pour la sépulture 11. L'or des cloisons diffère légèrement pour les deux fermoirs (83 % d'or 16,0 % d'argent, 1 % de cuivre pour la sépulture 13 ; 87 % d'or, 11 % d'argent et 2 % de cuivre pour la sépulture 11). Les deux comportent des traces d'étain (0,04 %) ⁷³. Les extrémités recourbées des fermoirs représentent des têtes de chevaux dont les yeux et les narines sont figurés par des incrustations de verre calco-sodique bleu et vert, respectivement. Enfin, la cellule rectangulaire centrale du fermoir de la sép. 11 comporte en outre une incrustation en lapis-lazuli⁷⁴, inédite pour ce type d'objet.

Ces deux aumônières, avec leur extrémité en tête de cheval, sont du type d'Arlon⁷⁵, dont les prototypes ont été retrouvés principalement entre Seine et Rhin (avec des extensions en Charente, dans le centre de la France et en Suisse), dans des contextes s'échelonnant du V^e au début du VII^e siècle⁷⁶.

Celle de la tombe 11 comportait un couteau. Le contenu de l'aumônière de la tombe 13, plus important, consiste en une pince à épiler en alliage cuivreux, des forces en fer et un fermoir d'aumônière en fer incomplet.

Le mors (sép. 11, n° 4)

Ce mors est en fer à branches damasquinées de fil d'argent épais. Il correspond au type I des mors à branches de Oxle⁷⁷ qui se distingue par des canons à anneau extérieur simple dans lequel viennent se loger les branches. Les brides étaient fixées au moyen de plaquettes métalliques à un anneau fixé à la branche. Cet objet correspond au type 101 de la *Chronologie normalisée* et a été utilisé durant les phases MA1 à MA3⁷⁸.

2.3.2. La vaisselle en alliage cuivreux

Les bassins (sép. 11, n° 20 ; sép. 12, n° 1 ; sép. 13, n° 1)

Les deux premiers sont des bassins à rebord perlé⁷⁹. Leur forme est héritée de l'Antiquité tardive et ils sont en usage durant tout le VI^e siècle⁸⁰. La plupart ont été retrouvés dans une aire comprise entre la Rhénanie moyenne, le nord de la France, le sud-est de l'Angleterre et l'Allemagne alémanique⁸¹.

Le troisième, circulaire⁸², comporte deux anses s'articulant dans deux bélières en losange et correspond au type 457 de la *Chronologie normalisée*, daté des phases PM-MA3⁸³.

Le chaudron (sép. 11, n° 19)

C'est un chaudron à flanc circulaire (hauteur 15,5 cm – diam externe 22,7 cm) de type « Westland ». Cet objet tient son nom du fait qu'il en a été fréquemment retrouvé dans l'ouest de la Scandinavie, en particulier le long de la côte occidentale de la Norvège. Quelques rares exemplaires proviennent toutefois d'Allemagne⁸⁴, d'Europe centrale et d'Angleterre⁸⁵, dans des contextes s'échelonnant de la seconde moitié du V^e au VII^e siècle⁸⁶.

Le seau (sép. 13, n° 2)

Le seau, tronconique⁸⁷, est constitué de douelles en sapin maintenues par une armature en alliage cuivreux et trois cerclages horizontaux en fer. L'armature est soulignée par dix-neuf masques humains triangulaires estampés sur une tôle d'alliage cuivreux.

La forme et le style de ces seaux, fréquemment retrouvés entre Rhin et Meuse, avec des extensions dans les régions thuringiennes et alamanes sont hérités de l'Antiquité tardive. Les bélières sont du type III de Martin⁸⁸. Dans la *Chronologie normalisée* ces seaux appartiennent au type 456 et sont datés PM-MA1, même si de rares exemplaires sont encore présents aux phases MA2 et MA3.

2.3.2. La vaisselle de verre⁸⁹

La verrerie est composée de cinq coupes, de deux flacons et d'un gobelet.

Les coupes

(sép. 11, n° 6 et 40 ; sép. 12, n° 14 ; sép. 13, n° 16 et 18)

La coupe n° 6, de la sép. 11, en verre transparent bleuté, à lèvre ronde, est décorée de cinq tours de filets de verre blanc opaque. Cet objet est rattachable au type Feyeux T 81.1a⁹⁰ et est datable de la fin du V^e siècle et du début du VI^e siècle⁹¹.

La coupe n° 40, de la sép. 11, en verre verdâtre contenant de nombreuses petites bulles, à lèvre ronde, correspond au type Feyeux T.81.0. De tradition gallo-romaine, elle est du type 437⁹², daté des phases PM à MA1.

La coupe intacte n° 14, de la sép. 12, est en verre de teinte vert d'eau transparent. Elle est du type Feyeux 81. 3la. Sa lèvre ronde, sa panse moulée de côtes hélicoïdales et surtout les filets de verre blanc indiquent une datation V^e siècle jusqu'au 1^{er} quart du VI^e siècle.

72. Grenats almandins originaires d'Inde pour la sép. 11, rhodolites provenant de Ceylan (Sri Lanka) pour la sép. 13 : Calligaro 2005 : 8.

73. Calligaro 2005 : 12.

74. Roche dont l'origine principale se situe en Afghanistan : Calligaro 2005 : 10.

75. Windler 1994 : 94 et suiv.

76. Windler 1994 : 93.

77. Oxle 1992 : tome 1, 34, tome 2, fig. 2.

78. Legoux, Périn, Valler 2004 : 29 et 52.

79. sép. 11 : diam. externe 27,5 cm ; hauteur 9,2 cm – sép. 12 : diam. externe 25 cm ; hauteur 8,8 cm.

80. Martin 1976 : 115 ; Quast 1993 : 100.

81. Koch 1987 : 108 ; Martin 1976 : 115 ; Evison 1987 : 386.

82. diam. 27,4 cm ; hauteur 9,5 cm.

83. Legoux, Périn, Valler 2004 : 55.

84. Citons par exemple la célèbre tombe 1782 de Krefeld-Gellep.

85. Pirling 1974 : tome 1, 115.

86. Legoux, Périn, Valler 2004 : 55.

87. diam sup. 20 cm ; diam. inf. 22,8 cm.

88. Martin 1976 : 118.

89. Étude réalisée par Hubert Cabart.

90. Feyeux 2003 : n° 646.

91. Feyeux 2003 : 135 ; Foy, 1995 : 205.

92. Legoux, Périn, Valler 2004 : 55.

Les coupes n° 16 et 18, de la sép. 13, sont en verre transparent légèrement jaunâtre à lèvre ronde et à décor d'arcades. Elles appartiennent au type Feyeux 81. 1 acp. et sont datables de la fin du V^e siècle ou du début du VI^e siècle.

Les flacons (sép. 11, n° 22 ; sép. 12, n° 15)

Ces deux bouteilles sont en verre transparent bleuté. La première (sép. 11) est à panse arrondie et col cylindrique, la seconde (sép. 12) à panse piriforme et col conique. Elles appartiennent au type Feyeux 20.⁹³ Celle de la sépulture 11 est difficilement datable précisément, mais la seconde présente une forme qui n'est déjà plus gallo-romaine (la transition entre le goulot et la panse est peu marquée et il n'existe encore pas de carène sur la panse) : elle peut dater de la première moitié du VI^e siècle.

Le gobelet (sép. 13, n° 17)

Le gobelet campaniforme à bouton terminal est en verre verdâtre transparent, avec de nombreuses petites bulles. La lèvre est ronde et le bouton terminal est recouvert de verre blanc opaque. Le décor est composé de quatre ensembles de filets très fins et très serrés qui remontent du fond jusqu'à la lèvre dans un mouvement en spirale. Ce gobelet se rattache à la forme 56.1d de Feyeux. Il porte le n° 448 dans la *Chronologie normalisée*⁹⁴ et correspond à la même datation que les coupes soit PM/MA1.

3. INTERPRÉTATION

3.1. Un groupe inhumé au VI^e siècle

Le mobilier de la sépulture 12 est typique de la phase MA1 (470/480-520/530), voire du début de MA2 (520/530-560/570)⁹⁵. En effet, si les perles, le bracelet, la coupe en verre et les fibules rondes sont déjà en usage durant la seconde moitié du V^e siècle, en revanche, le bassin et la bouteille en verre apparaissent au tournant du VI^e siècle et sont utilisés durant sa première moitié. Enfin, les fibules ansées du type de Saint-Dizier sont plutôt caractéristiques du second tiers du VI^e siècle. Ces éléments nous conduisent donc à placer cette tombe au plus tôt vers la fin de MA1 ou le début de MA2. Cette période correspond au début de l'apparition des fibules ansées du type de Saint-Dizier et à la fin de l'utilisation des fibules rondes cloisonnées, des perles de type I et des coupes en verre.

La datation des sépultures masculines reste délicate et non résolue totalement, tous les objets n'ayant pas encore été étudiés de manière approfondie, aussi resterons-nous très prudents pour l'instant. Le mobilier des deux tombes est fort similaire et couvre une fourchette chronologique englobant les phases MA1 à MA3⁹⁶. Cette fourchette ne paraît pas incohérente pour la sépulture 13, dont l'occupant, décédé vers 50 ans, pouvait posséder des objets plus anciens reçus

dans sa jeunesse. En revanche, pour le jeune homme, elle semble impliquer une transmission d'objets.

L'aumônière, la francisque et la verrerie sont typiques de MA1. La lance et surtout l'épée à anneaux sont représentatives de MA2. Enfin les boucles rectangulaires et les scramasaxes sont en vogue jusqu'en MA3. Les épées à anneaux, la boucle et les scramasaxes nous incitent à placer ces tombes en MA2 ou au début de MA3.

En outre, il faut prendre en considération le fait que certains objets étaient visiblement usagés. Le chaudron (sép. 11, n° 19) porte des traces d'usure sur l'anse et les bélières. D'autres ont été réparés comme le seau (sép. 13, n° 2) dont l'attache de la bélière a été remplacée ; ou bien réaménagés comme le décor niellé du pommeau de l'épée (sép. 11) qui a été fait par-dessus les inscriptions runiques, ou encore le chaton plat de la bague de la même sépulture, qui recouvre un chaton plus ancien constitué d'un filigrane d'or révélé par les radiographies⁹⁷. Ces réparations et réfections attestent une utilisation de ces objets sur un laps de temps dont la durée ne peut être appréciée, mais qui nous incite à ne pas trop vieillir la date d'ensevelissement de cet ensemble.

Il est également difficile d'esquisser pour l'instant une chronologie relative entre les trois inhumations. Certes, le mobilier de la jeune femme paraît globalement appartenir à une phase plus ancienne que celle des hommes, mais les fibules ansées ont été utilisées durant une bonne partie de MA2 et l'on ne peut exclure le fait que les objets de type ancien ont pu être transmis à la jeune femme. Dans ce cas, une contemporanéité avec les tombes masculines ne pourrait être exclue.

Par ailleurs, la juxtaposition des tombes, si elle peut être révélatrice d'inhumations rapprochées dans le temps et de la connaissance des tombes antérieures, grâce à la conservation d'un marquage au sol, peut également être un indicateur de simultanéité. En terme de chronologie relative, nous concluons simplement que ces tombes sont soit contemporaines, soit rapprochées dans le temps.

Leur disposition, sur une faible superficie, prouve en outre une volonté évidente de regrouper ces individus dans la mort, et au-delà de toute considération chronologique, peut avoir une signification familiale ou sociale.

3.2. Les sépultures 11 et 13 : des tombes de « chefs »

Les tombes de Saint-Dizier, que la richesse exceptionnelle permet de classer dans le groupe C de Christlein⁹⁸, appartiennent au faciès archéologique des tombes dites « de chefs ». Ces dernières, retrouvées entre Seine et Rhin et entre les cours supérieurs du Rhin et du Danube, se distinguent par un armement complet, le dépôt de nombreux objets de parure, de bijoux et de vaisselle métallique et de verre, une architecture funéraire particulière et une disposition « standardisée » des objets⁹⁹.

Le type de mobilier retrouvé à Saint-Dizier prouve une origine franque, comme le montrent les cartes de répartition des différents objets. La carte des « tombes de chefs », fait

93. Feyeux 2003 : 240.

94. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 55.

95. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 57.

96. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 57-58.

97. Information Maria Guerra, C2RMF.

98. Christlein 1973 : 147-180.

99. Périn 1997 : 70.

surprenant, reste à faire, malgré les nombreux articles consacrés au sujet. Cependant, si l'on se fonde sur la carte de répartition des épées à pommeau et boulerolle décorés, établie par W. Menghin¹⁰⁰, qui reflète celle des « tombes de chefs », on constate que les tombes riches de la première période occupent le centre du royaume franc¹⁰¹. Les tombes des périodes suivantes (horizon de Flonheim-Gültlingen puis des épées à anneau) sont situées sur les marges du royaume franc. Leur rôle militaire et stratégique ne semble donc faire aucun doute.

Les tombes masculines de Saint-Dizier peuvent être interprétées comme celles de guerriers d'origine franque, auxquels, pour consolider leur conquête, les descendants de

Clovis durent donner des territoires et, par ce biais, s'assuraient le contrôle des terres nouvellement conquises¹⁰². Les « chefs » de Saint-Dizier ne se sont pas installés dans un territoire vierge, au contraire, ils se sont implantés sur le site d'une *villa*. Certes, la *pars urbana* semble abandonnée au cours du V^e siècle, mais du mobilier céramique, retrouvé en quantité non négligeable dans l'emprise des différentes fouilles du secteur, prouve une continuité de l'occupation jusqu'au VI^e siècle, sous une forme matérielle jusqu'à présent non perçue.

Ce groupe est sans doute à l'origine de la nécropole des *Crassés* et peut-être même de l'habitat qui s'est développé par la suite.

100. Menghin 1983 : 57.

101. Il s'agit de tombes royales pour la plupart.

102. Périn 1997 : 70 et suiv.

Références bibliographiques

- Béague-Tahon 1993** : BÉAGUE-TAHON (N.). — *Rapport de fouilles archéologiques réalisées au centre d'activités commerciales et tertiaires du Chênes Saint-Amand, lieu-dit « Le Seugnon-Toupot-Millot » à Saint-Dizier (Haute-Marne)*. Rapport de fouille déposé à la DRAC de Champagne-Ardenne. Châlons-en-Champagne, octobre 1993.
- Béague-Tahon, Bourdin 1993** : BÉAGUE-TAHON (N.), BOURDIN (D.). — *Rapport de fouilles archéologiques réalisées au carrefour giratoire de la Marina, RN67, entrée Sud-Est de Saint-Dizier (Haute-Marne)*, rapport de fouille déposé à la DRAC de Champagne-Ardenne. Châlons-en-Champagne, juillet 1993.
- Böhner, 1958** : BÖHNER (K.). — *Die fränkischen Altertümer des Trierer Landes*. Römisch-germanische Kommission der deutschen archäologischen Instituts; Rheinisches Landesmuseum Bonn des Landschaftsverbandes Rheinland. Volume 1; texte, 364 p.; volume 2 : catalogue, tableaux et cartes : ill.
- Böhner, 1959** : BÖHNER (K.). — *Das Grab eines fränkischen Herren aus Morken im Rheinland*. Köln : Bolhau, 1959 (Führer des Rheinischen Landesmuseums in Bonn, n° 4), 46 p. : ill.
- Calligaro 2005** : CALLIGARO (T.). — *Étude du mobilier de trois tombes mérovingiennes (VI^e s.) INRAP Champagne-Ardenne, site de Saint-Dizier, « RN 4 - La Tuilerie » (Haute-Marne)*. Rapport d'étude n°7047 du C2RMF daté du 11/08/2005.
- Chopelain 1993 et alii** : CHOPELAIN (P.), LEROY (M.), ROLLIN (D.), WATTS (D.J.). — *Saint-Dizier, « Le Champ Bailly » - « Pièce des Fournées » (Haute-Marne), Document final de synthèse, Fouilles archéologiques de sauvetage d'un site de l'âge du Bronze et du haut Moyen Âge à l'emplacement de la déviation sud de Saint-Dizier*, AFAN, rapport de fouille déposé à la DRAC de Champagne-Ardenne. Châlons-en-Champagne, 1996.
- Christlein 1973** : CHRISTLEIN (R.). — *Besitzabstufungen zur Merowingerzeit im Spiegel reicher Grabfunde aus West- und Süddeutschland*. *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, 20, 1975, p. 147-180.
- Durost 2004** : DUROST (R.), avec la collaboration de ACHARD-COROMPT (N.) et TRUC (M.-C.). — *Saint-Dizier (Haute-Marne), route de Joinville « Les Crassées », parcelle DL 153, Opération archéologique préventive*, rapport de diagnostic, déposé à la DRAC de Champagne-Ardenne. Châlons-en-Champagne, 2004.
- Evison 1967** : EVISON (V.). — *The Dover Rings-sword and Other Sword-rings and beads*. In *Archaeologia*, 1967, t. CL, p. 63-126.
- Evison 1987** : EVISON (V.). — *Dover : the buckland anglo-saxon cemetery*. London : Historic Buildings and Monuments Commission for England, 1987 (Historic Buildings and Monuments Commission for England archaeological report N° 3), 412 p. : ill.
- Feyeux 2003** : FEYEU (J.-Y.). — *Le verre mérovingien du quart nord-est de la France*, Paris : De Boccard, (Université des sciences humaines de Strasbourg), 2003, 284 p., 79 pl.
- Fischer 2003** : FISCHER (S.). — *Alemannia and the North. Early Runic Contexts Apart (400- 800)*. In NAUMANN (H.-P.), éd. — *Alemannien und der Norden*. (Symposium 18-20 Oktober, Zürich). Berlin ; New York : de Gruyter, 2003 (Ergänzungsbände zum RGA 43), p. 266-317.
- Fischer 2005** : FISCHER (S.). — *Roman Imperialism and Runic Literacy. The Westernization of Northern Europe (150-800 AD)*, Uppsala : Department of Archaeology and Ancient History, Uppsala University, 2005, 262 p. : ill.
- Fischer et alii 2007** : FISCHER (S.), avec la collaboration de SOULAT (J.), FISCHER (L.), TRUC (M.-C.) et LEMANT (J.-P.) — *Les Seigneurs des anneaux* (Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, hors série n° 2 (inscriptions runiques de France, tome II). Saint-Germain-en-Laye, 2007, 156 p. : ill.
- Foy 1995** : FOY (D.). — *Le verre de la fin du IV^e au VIII^e s. en France méditerranéenne, premier essai de typo-chronologie*. In Foy (D.) dir. — *Le verre de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : typologie - chronologie - diffusion*. Huitième Rencontre de l'AFAV, Guiry-en-Vexin, 18-19 novembre 1993. Guiry-en-Vexin : Association française pour l'archéologie du Verre, 1995, p. 187-242.
- Guillaume, Rohmer, Waton 2004** : GUILLAUME (J.), ROHMER (P.), WATON (M.-D.). — *L'architecture des tombes*. In : SCHNITTLER (B.), ROHMER (P.) éd. — *Trésors mérovingiens d'Alsace. La nécropole d'Erstein (VI^e-VII^e siècle après J.-C.)*. Strasbourg : Les Musées de Strasbourg, 2004, p. 17-20.
- Hübener 1989** : HÜBENER (W.). — *Über merowingerzeitliche Schildbuckel*. *Acta Praehistorica et Archaeologica*, 21, 1989, p. 85-97.
- Joffroy 1974** : JOFFROY (R.). — *Le cimetière de Lavoye, nécropole mérovingienne*. Paris : Picard, 1974, 180 p. : ill.
- Koch 1987** : KOCH (U.). — *Der Runde Berg bei Urach, VI, Die Glas- und Edelsteinfunde aus den Plangrabungen (1967-1983)*. Heidelberg : Winter, 1987 (komm. Alam. Altkde. Schr. 12,), 360 p. : ill.
- Koch 1990** : KOCH (U.). — *Das fränkische Gräberfeld vom Klepsau im Hohenlohekreis*. Stuttgart : K. Theiss, 1990 (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg), 262 p. : ill.
- Koch 1996** : KOCH (U.). — *Stätten der Totenruhe-Grabformen und Bestattungssitten der Franken*. In — *Die Franken, Wegbereiter Europas : vor 1500 Jahren : König Chlodwig und seine Erben*. Catalogue de l'exposition itinérante. Mainz : Philipp von Zabern, 1996, p. 723-738.
- Koch 1998** : KOCH (A.). — *Bügelfibeln der Merowingerzeit im westlichen Frankenreich*. Mainz : Verlag des römisch-germanischen Zentralmuseums, 1998, 747 p. : ill. (2 vol.)
- Legoux, Périn, Vallet 2004** : LEGOUX (R.), PÉRIN (P.), VALLET (F.). — *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*. Saint-Germain-en-Laye : Association française d'Archéologie mérovingienne, n° hors série, 2004, 62 p. : ill.
- Lepage 1970** : LEPAGE (L.). — *Fouille d'un habitat gallo romain à Saint-Dizier « Les Crassées »*. *Mémoires de la Société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier*, t. II, p. 3-82. : ill.
- Leroy, Merluzzo 1999** : LEROY (M.), MERLUZZO (P.) — *Les ateliers sidérurgiques médiévaux de Saint-Dizier (Haute-Marne)*, Reims : Société archéologique champenoise, 1999 (Bulletin de la Société archéologique champenoise, tome 91, n° 4), 126 p. : ill.
- Martin 1976** : MARTIN (M.). — *Das fränkische Gräberfeld von Basel-Bernerring*. Mainz : ph. Von Zabern, 1976, 398 p. : ill.
- Martin 2000** : MARTIN (M.). — *Early merovingian women's brooches*. In Brown (K.) Reynolds (K.), Dafydd. Little (C. T.) éd. — *From Attila to Charlemagne : Arts of the Early Medieval Period in the Metropolitan Museum of Art*. New York : Metropolitan Museum of Art ; New Haven : Diff. Yale University Press, 2000, p. 226-241.
- Menghin 1983** : MENGHIN (W.). — *Das Schwert im frühen Mittelalter, Chronologisch-typologische Untersuchungen zu Langsschwertern*

- aus germanischen Gräbern des 5. Bis 7. Jahrhunderts n. Chr.* Stuttgart : K. Theiss, 1983 (Wissenschaftliche Beibände zum Anzeiger des germanischen Nationalmuseums), 2 tomes, 368 p. : ill.
- Oexle 1992** : OEXLE (J.). — *Studien zu merowingerzeitlichem Pferdegeschirr am Beispiel der Trensen.* Mainz : P. von Zabern, 1992 (Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit, Serie A), 2 tomes, 307 p. : ill.
- Périn 1972** : PÉRIN (P.). — Trois tombes de « chefs » du début de l'époque mérovingienne : les sépultures n° 66, 68 et 74 de la nécropole de Mézières (Ardennes). *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, n° 4, octobre-décembre 1972, p. 3-70.
- Périn 1997** : PÉRIN (P.). — L'expansion franque (vers 486-vers 540). *In Les Francs, précurseurs de l'Europe.* Catalogue de l'exposition du Musée du Petit Palais, 22 avril-22 juin. Paris : Paris-Musées, 1997, p. 70-83.
- Petitjean 1995** : PETITJEAN (M.). — Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Évolution depuis l'Antiquité tardive. *Antiquités Nationales*, 27, 1995, p. 145-192.
- Pirling 1974** : PIRLING (R.). — *Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep, 1960-196.*, Berlin : Gebr. Mann, 1974 (Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit, Serie B), 2 tomes, 366 p. : ill.
- Stein 1993** : STEIN (F.). — Grabkammern bei Franken und Alamannen. *In* Jenal (G.) Haarländer (S.) ed. — *Herrschaft, Kirche, Kultur.* Beiträge zur Geschichte des Mittelalters : Festschrift für Friedrich Prinz zu seinem 65. Geburtstag. Stuttgart : A. Hiersemann, 1993, p. 3-41.
- Steuer 1987** : STEUER (H.). — Helm und Ringsschwert, Prunkbewaffnung und Rangabzeichen germanischer Krieger, Eine Übersicht. *Studien zur Sachsenforschung*, 6, 1987, p. 189-227.
- Vielitz 2003** : VIELITZ (K.). — *Die Granatscheibensfibeln der Merowingerzeit.* Montagnac : Editions Monique Mergoïl, 2003 (Europe Médiévale 3), 262 p. : ill.
- Von Schnurbein 1974** : VON SCHNURBEIN (A.). — Zum Ango, Studien zur Vor- und Frühgeschichtlichen Archäologie. *In* WERNER (J.) KOSSACK (G.- W.) ULBERT (G.), éd. — *Studien zur vor- und frühgeschichtlichen Archäologie : Festschrift für Joachim Werner zum 65. ten Geburtstag, Teil 2, Frühmittelalter.* München : 1974, (Münchner Beiträge Vor- und frühgeschichtliche), p. 412-433.
- Werner 1956** : WERNER (J.). — *Beiträge zur Archäologie des Attila-Reiches.* München : Bayerische Akademie der Wissenschaften, 1956. 138 p. : ill.
- Werner 1968** : WERNER (J.). — Bewaffnung und Waffenbeigabe in der Merowingerzeit. *Settimame di studio del Centre italiano di studi sull' alto medioevo*, Spolète, 1968, p. 95-108.
- Windler 1994** : WINDLER (R.). — *Das Gräberfeld von Elgg und die Besiedlung der Nordostschweiz im 5.-7. Jh.* Zürich, etc. : Komm. Fotorotar, cop., 1994, (Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monografien 13), 356 p. : ill.
- Wührer 2000** : WÜHRER (B.). — *Merowingerzeitlicher Armschmuck aus Metall.* Montagnac : Monique Mergoïl, 2000 (Europe médiévale, 2), 197 p. : ill.

